**Mère Maria Lorenza Longo**

**Lettre du Ministre Général**

Réf. N. 00585/21

Aux moniales clarisses capucines

Très chères sœurs,

*Que la paix du Seigneur soit avec vous !*

1. La béatification imminente de la vénérable mère Maria Lorenza Longo est une excellente occasion d’entamer un dialogue sur la physionomie spirituelle de la fondatrice de votre premier monastère et de celle qui est à l’origine de la réforme capucine féminine. Certes, cette réforme a été marquée par son esprit et ses idéaux et a marqué par sa « propre » spécificité le deuxième Ordre franciscain.

Tout chrétien est appelé par le Seigneur à incarner la parole et à faire de sa vie une mission, comme l’enseigne le pape François : « *chaque saint est un message que l’Esprit Saint puise dans la richesse de Jésus-Christ et offre à son peuple* »[[1]](#footnote-1). Pour reconnaître ce message il ne faut pas s’arrêter aux détails, car il peut y avoir des ombres et des faiblesses. « *Ce qu’il faut considérer, c’est l’ensemble de sa vie, tout son cheminement de sanctification, cette figure qui reflète quelque chose de Jésus-Christ et qui se révèle quand on parvient à percevoir le sens de la totalité de sa personne* »[[2]](#footnote-2). Essayons donc de mettre en lumière cette « forme » de sainteté de mère Maria Lorenza, sachant que chacun de nous est aussi invité à percevoir la totalité de sa vie comme une mission et, donc, à reconnaître cette parole que Dieu veut délivrer au monde à travers notre vie[[3]](#footnote-3).

**I. Maria Lorenza : pèlerinage et disponibilité**

2. La terre catalane a vu naître Maria Requenses, probablement à Lérida, en 1463, dans les années de transition du Moyen Âge à l’époque moderne. Encore jeune, elle épousa Joan Llonc, auquel elle donna plusieurs enfants. Au cours de ces années, Maria a été fondamentalement une épouse et une mère, vivant une vie cachée au sein de sa famille, dans le service et le dévouement. La sérénité quotidienne fut troublée par une triste tentative d’empoisonnement par une servante. Maria en resterait paralysée pendant de nombreuses années.

Pendant ce temps, dans la dernière partie du 15e siècle, l’unité territoriale de la péninsule ibérique se dessinait sous la domination des rois « catholiques ». La couronne espagnole dominait les mers, trouvant de nouveaux horizons d’expansion sur les terres américaines. En Méditerranée, la puissance espagnole atteignit l’île de Sardaigne puis le royaume de Naples dans le sud de l’Italie. Joan Llonc fut donc envoyé à Naples pour accompagner le roi en tant que régent et pour servir auprès de sa chancellerie. Toute la famille s’y installa et son nom, italianisé, devint Longo.

Durant ces années, le cœur de Marie apprit à souffrir avec amour la maladie et le déracinement de sa terre natale. Quelques années plus tard, la mort de son mari la laisserait dans une situation encore plus vulnérable : veuve, invalide et dépendante.

3. Dans le contexte religieux de ces années, on percevait une effervescence entre critiques des institutions ecclésiales et inspirations pour le changement et les réformes évangéliques. Le milieu catholique pré-tridentin était riche d’initiatives, de protagonistes laïcs et de grandes femmes, qui vivaient profondément leur foi entre service aux défavorisés et mysticisme dans l’intimité de la prière[[4]](#footnote-4).

En 1509, Maria fit un pèlerinage tant désiré au sanctuaire de la Sainte Maison de Lorette. Elle y fut miraculeusement guérie de sa paralysie par l’intercession de la Sainte Vierge. De plus, dans la maison du « oui », entourée des murs qui furent témoins du « *fiat*» de la Mère du Seigneur, elle changea également son nom en Maria Lorenza, liant sa personne à cet événement spirituel à Lorette. L’Esprit Saint fit encore une fois des merveilles, trouvant disponibilité et accueil en cette autre Marie. Dès lors, elle prit l’habit franciscain des tertiaires et sa nouvelle mission serait celle de se donner entièrement aux pauvres et aux malades.

4. Les plus nécessiteux de Naples trouvèrent en cette femme le signe de la consolation amoureuse de Dieu le Père. Elle apprendrait au fil des années à découvrir le visage du Christ en chaque pauvre, en se donnant sans réserve, matériellement et spirituellement. À travers le chemin de la solidarité, elle reconnut cette ville comme sa nouvelle patrie.

Plus tard, le Seigneur lui demanda de faire un autre pas dans ce pèlerinage de disponibilité : le lancement et la direction d’une œuvre d’assistance permanente et organique. Là entra en scène Ettore Vernazza, notaire veuf qui consacra sa vie et sa fortune au soin des nécessiteux, en fondant à Gênes le premier *Hôpital des Incurables*. De la même manière qu’il l’avait fait là-bas puis à Rome, Vernazza se rendit à Naples avec ce projet en tête. Par sa persévérance et ténacité, il conquit la disponibilité de Maria Lorenza à ce rêve. Consciente de ses propres limites, elle accepta avec esprit de foi, après avoir senti, durant l’eucharistie, l’invitation du Seigneur à l’aimer davantage dans les pauvres et les incurables.

L’hôpital de Naples fut organisé, gouverné et consolidé avec tout le dévouement de la bienheureuse mère : de toute sa force, elle assista les malades, encouragea les bénévoles et les collaborateurs dans leur service et essaya de sensibiliser les riches pour les rendre solidaires des plus pauvres. Elle fut secondée par d’autres nobles dames, qui furent les grandes bienfaitrices de l’œuvre et qui prirent personnellement soin des patients.

Les premiers frères capucins, arrivés à Naples, furent accueillis dans les locaux de l’hôpital. Ils se dédièrent à l’assistance des « incurables » pendant qu’on préparait leur résidence définitive. Il en fut de même pour les pères théatins à leur arrivée dans la ville, avec saint Gaétan de Thiene à la tête de la communauté.

5. Lorsque l’œuvre s’était consolidée organiquement et que les forces physiques de Maria Lorenza s’affaiblissaient, un nouveau désir de pèlerinage naquit intensément dans son cœur pour aller vers la destination définitive. Elle souhaitait visiter la Terre Sainte, « *pour vénérer les précieuses antiquités baignées dans le sang du Rédempteur* ». Mais ce désir changea lorsqu’elle découvrit qu’il était plus agréable à Dieu de rester à Naples et de « *consacrer un monastère de vierges dédié à Sainte-Marie de Jérusalem*»[[5]](#footnote-5). Peu après, elle commença à réunir un groupe de femmes qui désiraient un dévouement radical à la prière et à la solitude. Elles commencèrent à réciter ensemble l’Office divin. Avec l’accompagnement spirituel de saint Gaétan, et malgré les limites de la maladie et de l’âge, Maria Lorenza se mit au travail et obtint, en 1535, la bulle papale d’approbation du nouveau monastère des « *moniales du Tiers-Ordre de saint François sous la règle de sainte Claire* »[[6]](#footnote-6). La résidence initiale était dans les locaux mêmes de l’hôpital.

Maria Lorenza s’engagea à assurer l’avenir du monastère en donnant des normes et des directives basées sur la règle de sainte Claire, sur les constitutions de sainte Colette et sur l’expérience de la réforme des capucins. Avec l’aval de documents pontificaux, elle tâcha également de donner un cadre institutionnel solide aux différents aspects juridiques de la fondation. L’année suivante, elle fut autorisée à porter le nombre de moniales à trente-trois, symbole éloquent pour une communauté qui veut incarner, dans sa propre expérience, les mystères des années terrestres du Seigneur Jésus[[7]](#footnote-7).

Enfin, le pape publia un *motu proprio*, qui reconnaissait le monastère de *Sainte-Marie de Jérusalem*comme faisant partie de l’Ordre de sainte Claire et où la première règle de cet Ordre était observée de manière « très stricte ». Il établissait également que les « *frères de l’Ordre de saint François, appelés capucins* » sont aumôniers et visiteurs à perpétuité[[8]](#footnote-8).

6. La bienheureuse mère Maria Lorenza conclut son pèlerinage terrestre très probablement en 1539, rejoignant la Jérusalem céleste tant désirée. Elle laissa sur le chemin les traces profondes de son témoignage personnel de dévouement à Dieu et les fondements de la charité organisée dans l’œuvre de l’Hôpital des Incurables. Elle laissa surtout un point de départ clair, avec un cadre juridique fondamental, de ce qui était en train de se configurer comme l’Ordre des clarisses capucines. Là, de nombreuses femmes trouvèrent l’espace propice pour vivre l’esprit contemplatif de la réforme capucine.

Dans les décennies suivantes, se succédèrent les fondations de monastères, qui accueillaient des groupes de femmes désireuses d’une vie contemplative rigoureuse. Parmi elles, il y avait de saintes figures de fondatrices et bien d’autres qui étaient anonymes. Certaines fondations étaient planifiées et bien préparées, mais d’autres étaient des initiatives plutôt spontanées ou des groupes de tertiaires qui adoptèrent la forme des capucines. Dans le contexte du siècle des réformes, des grands mouvements au sein de l’Église, des nouvelles congrégations et institutions, puis avec les structures issues du Concile de Trente, les moniales capucines apportèrent leur contribution par leur austérité cloîtrée, leur simplicité et sobriété pour chercher le visage de Dieu, leur concentration sur l’essentiel, en laissant de côté tout ce qui était superflu et artificiel. Elles témoignèrent de l’amour de la nudité de la croix. Leur grande contribution à la réforme de l’Église fut de revenir aux racines et d’y rester.

En général, ces fondations ne faisaient pas directement référence à la figure de Maria Lorenza Longo, mais à la forme de vie et au genre d’observance de la règle de sainte Claire que Maria Lorenza avait entamés. Sa mission n’était pas celle d’une fondatrice présentée comme un exemple de réalisation du charisme, mais plutôt d’un puissant instrument de la Providence pour faire le premier pas d’un chemin suivi par une équipe de grandes femmes qui ont continué et approfondi ce charisme jusqu’à nos jours.

**II. L’identité des pauvres dames capucines**

7. Aujourd’hui, dans ce monde en mutation, quelle est la parole que Dieu veut dire au monde à travers les clarisses capucines, qui continuent l’inspiration de la bienheureuse mère Maria Lorenza ?

Ces cinquante ans, qui ont suivi le Concile Vatican II, ont déterminé un grand mouvement de renouveau dans la double direction du retour aux sources originelles du charisme et du dialogue critique avec le monde d’aujourd’hui[[9]](#footnote-9). Vos constitutions actuelles en sont une magnifique preuve. Avec les autres branches du deuxième Ordre franciscain, vous avez approfondi votre connaissance des écrits, de l’histoire et surtout de la revalorisation et de l’étude de la règle de sainte Claire[[10]](#footnote-10). Votre identité de sœurs pauvres est plus claire et plus consciente aujourd’hui.

Même le magistère de l’Église a apporté de grandes contributions dans ses récentes interventions sur la vie contemplative, qui ne se présente plus comme une voie de consécration parfaite et sûre, mais comme une expérience particulière d’un aspect qui appartient à toute l’Église et qui est en relation avec le peuple de Dieu : « *les communautés des contemplatifs […] ne proposent pas une réalisation plus parfaite de l’évangile mais, en mettant en œuvre les exigences du baptême, constituent une instance de discernement et de convocation au service de toute l’Église : signe qui montre un chemin, une recherche, en rappelant à tout le peuple de Dieu le sens premier et ultime de ce qu’il vit* »[[11]](#footnote-11). Votre identité au sein de l’Église est plus transparente et plus significative aujourd’hui.

8. Quelle est donc la spécificité des capucines au sein des contemplatives et de la famille des clarisses ? Quel est l’accent caractéristique qui a marqué le développement et l’expansion des monastères dès le début ? Quelle est, en définitive, la physionomie spirituelle de votre Ordre ?

Vos constitutions offrent une formulation simple mais belle, que je me permets de citer dans sa longueur : « *fidèles à notre vocation particulière, nous voulons conserver et observer intégralement et dans pleine valeur la règle de sainte Claire comme forme constitutive de notre vie, en suivant cet esprit authentique qui a toujours eu de la vigueur dans l’Ordre. Elle jaillit de l’évangile et nous conduit à la vie évangélique, en nous proposant "le chemin de la simplicité, de l’humilité et de la pauvreté". Grâce à elle, nous faisons nôtre "la forme de vie et le mode de sainte unité et de très haute pauvreté que le bienheureux père saint François, en parole et par écrit, a transmis", à sainte Claire et à ses sœurs afin qu’elles l’observent. Afin d’être fidèles à l’inspiration originelle et à la tradition constante de l’Ordre, ayons, donc, à cœur avant tout la contemplation assidue de Dieu dans le silence et la solitude, la louange continue, l’engagement d’adhérer au Christ crucifié avec amour et esprit d’anéantissement. De plus, cultivons nos rapports fraternels avec simplicité et spontanéité. Donnons un témoignage sincère d’une vie pauvre et austère, telle qu’elle puisse être un signe prophétique pour la société moderne. Nourrissons intensément la dimension ecclésiale de notre vocation et la sollicitude pour les pauvres et les faibles, à l’exemple de nos saintes sœurs, en particulier sainte Véronique Giuliani*»[[12]](#footnote-12).

9. Combien il est nécessaire d’approfondir ces expressions très denses, et de nous enrichir d’une réflexion sereine sur l’identité propre et sur la physionomie spirituelle de votre Ordre. Dans cette attitude de dialogue avec vous, je vous propose une sélection de textes de notre *Ratio Formationis* qui nous parlent de la spécificité que nous, frères mineurs capucins, sommes invités à cultiver et qui peuvent être aussi des paroles d’inspiration pour vous :

« *La réforme capucine cherche à interpréter, encore une fois, la forme de vie franciscaine. Le secret est de toujours revenir à frère François,* forma minorum*, non pas pour répéter à la lettre ses expériences, mais pour recréer, dans les nouveaux contextes culturels, ses véritables intuitions. Fidélité et créativité sont les clés pour suivre Jésus de plus près et l’aimer plus intensément. En gardant toujours à l’esprit la* règle *et le* testament *de François, les capucins se proposent de revenir à une vie plus simple, en des lieux solitaires mais pas loin des gens, en vivant dans des structures simples qui ne compromettent pas la liberté, en recherchant le silence qui permet d’écouter en fraternité la parole de l’évangile et de la mettre en pratique au service des plus humbles* »[[13]](#footnote-13).

« *Le regard contemplatif de Dieu se pose sur les pauvres de cœur, sur les affligés, sur ceux qui n’ont rien, sur ceux qui ont faim et soif de la justice, sur les miséricordieux, sur les purs de cœur, sur ceux qui travaillent pour la paix et sur les persécutés à cause du bien. Contempler, signifie désirer avoir le regard de Dieu, en réussissant à voir ce que les autres n’osent pas à regarder. Celui qui entend la voix de Dieu, prépare son oreille pour écouter les lamentations des pauvres. La réforme capucine est née avec le profond désir de retourner en des ermitages et en des endroits écartés qui favorisent la rencontre avec Jésus pauvre et crucifié, où le silence se transforme en service et en consolation pour les pestiférés, et où la contemplation devient compassion* »[[14]](#footnote-14).

« *Jésus nous présente un Dieu qui aime se faire petit et se révéler aux humbles et aux simples. C’est dans la croix, mystère de révélation de la petitesse de Dieu, que l’amour s’accomplit véritablement en se vidant totalement et en se donnant inconditionnellement. Cela, c’est le fondement de la minorité. Il s’agit de quelque chose de qualitatif et non de quantitatif, qui, à son tour, donne forme à nos façons de désirer, en démasquant la tentation d’être et de faire de grandes choses. François découvre, chez les pauvres et chez les crucifiés, l’art de construire des relations de gratuité et une nouvelle manière de considérer le monde, centrée sur ce qui est fondamental. Dans cette même direction, la réforme capucine arrive à joindre, de manière singulière, sobriété et quête de l’essentiel* »[[15]](#footnote-15).

« *La réforme capucine n’est pas un fait historique du passé, mais une attitude de vie qui fait partie de notre identité charismatique. Le désir de se renouveler sans cesse invite à regarder en avant, en évitant les nostalgies du passé et en acceptant les risques que comporte par lui-même le fait de s’acheminer vers un futur qui n’est pas écrit. Face aux profonds changements sociaux, la réponse chrétienne n’est pas la peur, qui nous enferme dans la naïve sécurité du traditionalisme. Au contraire, c’est seulement la foi et la confiance qui nous aident à discerner le chemin. Nous sommes appelés à nous lever et à cheminer afin d’en venir à recommencer, avec au cœur l’évangile et les intuitions de François et de Claire* »[[16]](#footnote-16).

10. En contemplant dans son ensemble la beauté de la « forme » qui émerge de la mission de la bienheureuse mère Maria Lorenza Longo, on a l’impression que, dans son cheminement de vie, avec ses expériences et ses œuvres variées, et dans son sens profond du pèlerinage et de la disponibilité, elle a vécu de façon intuitive les noyaux mêmes de la réforme capucine. Elle était un instrument docile entre les mains de Dieu pour réaliser son projet, en ouvrant des chemins vers l’avenir.

Demandons au Père des miséricordes que sa béatification nous stimule à incarner cette parole que Dieu veut faire résonner dans le monde d’aujourd’hui, en nous ouvrant avec confiance vers l’avenir, comme des instruments dociles à l’action du Seigneur qui guide l’histoire.

Par l’intercession de saint François, de sainte Claire et bientôt de la bienheureuse Maria Lorenza :

*Que le Seigneur vous bénisse et vous garde,*

*Qu’il vous montre sa face et soit miséricordieux pour vous,*

*Qu’il tourne son visage vers vous et vous donne la paix.*

Rome, le 17 septembre 2021.

*Fête de l’impression des stigmates de saint François.*

Fra Roberto Genuin
*Ministro Generale OFMCap*

1. Pape François, *Gaudete et exultate*. *Exhortation apostolique sur l’appel à la sainteté dans le monde actuel*, Rome 2018, n. 21. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Ivi*, n. 22. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. *Ivi*, nn. 23-24. [↑](#footnote-ref-3)
4. Parmi les grandes figures féminines de la période « pré-tridentine » : sainte Catherine Fieschi de Gênes (1447-1510), sainte Angèle Merici (1474-1540) et la reine Isabelle de Castille (1451-1504). [↑](#footnote-ref-4)
5. Giuseppe Silos, *Dell’historie della Religione de’ Chierici Regolari dalla sua prima fondazione*, Napoli, Biblioteca nazionale, 165r, in: Vincenzo Criscuolo, *María Lorenza Longo e il monastero delle cappuccine di Napoli nell’annalistica teatina tra cinque e seicento. Convegno di studi Fonti Storiche della Ven. Maria Lorenza Longo*, Nola 2007. [↑](#footnote-ref-5)
6. Pape Paul III, *Bulle « Debitum pastoralis officii »*, 19 février 1535. [↑](#footnote-ref-6)
7. Pape Paul III, *Bref pontifical « Alias nos**»*, 30 avril 1536. [↑](#footnote-ref-7)
8. Pape Paul III, *Motu proprio « Cum Monasterium »*, 10 décembre 1538. [↑](#footnote-ref-8)
9. Cf. Concile Vatican II, *Perfectae caritatis. Décret sur la rénovation et l’adaptation de la vie religieuse*,n. 2. [↑](#footnote-ref-9)
10. Parmi les nombreuses et précieuses recherches menées par des spécialistes, il faut noter l’étude collective des clarisses d’Ombrie : Fédération Sainte Claire d’Assise des clarisses d’Ombrie-Sardaigne, *Secundum perfectionem sancti Evangelii. La forme de vie de l’Ordre des sœurs pauvres. Vol. 2. L’évangile comme forme de vie. À l’écoute de sainte Claire dans sa règle*, Éditions franciscaines, Paris 2018. [↑](#footnote-ref-10)
11. Pape François, *Vultum Dei Quaerere. Constitution apostolique sur la vie contemplative féminine*, Rome 2016,n. 4. [↑](#footnote-ref-11)
12. *Constitutions de l’Ordre des moniales clarisses capucines*, Rome 1986, n. 3. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Ratio Formationis OFMCap*, Roma 2020, n. 57. [↑](#footnote-ref-13)
14. *Ivi*, n. 69. [↑](#footnote-ref-14)
15. *Ivi*, n. 67. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Ivi*, n. 73. [↑](#footnote-ref-16)